



-NOTE D'INFORMATION-

LES UNIVERSITES CAMEROUNAISES A L'ERE DU NUMERIQUE EDUCATIF ET DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'enseignement supérieur, Chancelier des ordres académiques a présidé, en ce jour, 11 août 2020, une réunion de concertation en visio-conférence à laquelle ont pris part les chefs des institutions universitaires nationales ainsi que le coordonnateur provisoire de l'Université inter-Etats Congo-Cameroun. L'ordre du jour de cette importante réunion comportait sept articulations :

- 1- La communication inaugurale du Ministre d'Etat ;
- 2- Le rapport sur l'année académique ;
- 3- Le point sur le recrutement spécial ;
- 4- La communication sur le fonds spécial de solidarité ;
- 5- L'offre technique de la CAMTEL ;
- 6- Le projet de répartition de la dotation allouée au titre du fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus ;
- 7- Les remerciements.

I/ De la communication inaugurale du Ministre d'Etat.

Dans sa communication inaugurale, le Ministre d'Etat a félicité les chefs des institutions universitaires pour toutes les mesures qu'ils ont prises pour permettre un déroulement harmonieux des activités académiques du second semestre et par conséquent garantir une couverture à bon niveau des programmes d'enseignement de l'année en cours. Il les a, par la suite, invités à faire le point sur la situation sanitaire et académique dans leurs différents campus en prescrivant le respect du calendrier académique réaménagé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

II/ Des activités académiques.

Les Recteurs, Vice-chancellors ainsi que le Coordonnateur provisoire de l'Université inter-Etats Congo-Cameroun ont pris la parole, à tour de rôle, pour faire le point sur le déroulement des activités académiques du second semestre dans leurs différents campus. Il ressort de leurs exposés que les dispositions prises en vue de la sécurité sanitaire des campus ont été efficaces. Aucun cas de décès d'étudiant n'a été enregistré à ce jour. Néanmoins on a déploré le décès de deux enseignants.

Les activités prévues au titre de second semestre se sont déroulées de manière satisfaisante, dans le respect des mesures-barrières prescrites par le Gouvernement et à travers une combinaison harmonieuse entre les cours en présentiel et les cours en distanciel. A ce jour, les cours sont achevés, les examens et les délibérations s'effectuent selon les calendriers spécifiques établis par chaque université.

III/ Du recrutement spécial des titulaires du Doctorat ou du PhD.

Un point a été fait sur le déroulement de l'opération présidentielle de recrutement spécial de 539 titulaires du Doctorat ou du PhD dans les Universités d'Etat. Des bilans présentés par les chefs des institutions universitaires, au terme de la période de dépôt des dossiers, il ressort que 1813 dossiers ont été reçus à la date du 31 juillet 2020 dans l'ensemble des établissements. La phase des auditions des candidats a démarré. Elle précède la tenue des Conseils des départements et d'établissements.

IV/ Du fonds spécial de solidarité.

En ouverture du débat sur la gestion desdits fonds, la parole a été donnée au Directeur des affaires générales pour présenter l'économie de la circulaire du Ministre des finances précisant les modalités d'organisation, de fonctionnement et de suivi-évaluation du Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales. Cet exposé a permis aux divers intervenants de s'approprier les procédures en vigueur dans la gestion de cet appui spécial du Gouvernement.

V/ De l'offre technique de CAMTEL

Afin d'activer le volet relatif à l'apprentissage à distance, épicentre académique de la lutte contre le coronavirus en milieu universitaire, le Directeur des systèmes d'information de la CAMTEL a été invité à présenter aux participants l'offre de service faite par cet opérateur, notamment pour la fourniture d'une bande passante de 9000 mégabits à l'ensemble du système universitaire national (la puissance globale de la bande passante des universités passera ainsi de moins de 100 mégabits à 9 000 mégabits).

Cette bande passante, de l'avis de l'expert de la CAMTEL, garantira un fonctionnement optimal des 10 centres de développement du numérique universitaire dans le cadre du programme présidentiel dénommé **E-national higher education network** qui a déjà été matérialisé par le **don de 500 000 ordinateurs** aux étudiants camerounais et la construction des centres de développement du numérique universitaire. Elle permettra, par ailleurs, la promotion de l'enseignement à distance dans l'enseignement supérieur camerounais. La société CAMTEL s'engage à fournir ce service à des coûts défiant toute concurrence, au regard de la spécificité sociale, scientifique et culturelle des universités.

VI/ Du projet de répartition du fonds spécial.

La concertation a également porté sur l'examen du projet de répartition de la dotation allouée par le Gouvernement aux universités au titre du Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus. Il a été convenu à cet effet que la dotation de 2 500 000 000 (deux milliards cinq cent millions) de francs CFA consacrée à l'interconnexion numérique des universités, selon l'offre présentée par la CAMTEL, et celle de 700 000 000 (sept cents millions) de francs CFA dédiée à l'électrification et à la mise en fonctionnement des centres de développement du numérique universitaire seront directement payées par le Ministre des finances (ordonnateur du Fonds spécial COVID) à leurs destinataires réglementaires (CAMTEL d'une part, et l'opérateur qui sera choisi, après un appel à concurrence, pour les travaux d'électrification, d'autre part). Le reste de la dotation sera reparti équitablement entre les institutions universitaires concernées, conformément aux postes de dépenses définis préalablement par le Ministre des finances.

VII/ Des remerciements.

Au terme des travaux, tous les participants ont remercié chaleureusement le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA et le Chef du Gouvernement, pour la dotation spéciale accordée par l'Etat à la lutte contre le coronavirus dans les universités du Cameroun et, pour le développement fulgurant du numérique universitaire avec, notamment, la maximisation de la puissance de la bande passante, la mise en service imminente des centres de développement du numérique universitaire et le don présidentiel de 500.000 ordinateurs aux étudiants camerounais.



Fait à Yaoundé le 11 août 2020.

Pr Jacques FAME NDONGO